

*Présents:* Les honorables sénateurs Bourget (*vice-président*) Eudes, Forsey, Fournier (*Madawaska-Restigouche*), Graham, Langlois, Martin, McElman, Riley, Smith et Sparrow. (11)

*Présents mais ne faisant pas partie du Comité:* Les honorables sénateurs Argue, Asselin, Benidickson, Cameron, Desruisseaux, Duggan, Gélinas, Grosart, Lapointe, McIlraith et Molson.—(11)

*Aussi présent:* M. E. Russel Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire.

Les témoins suivants représentant Air Canada donnent des explications sur le bill:

M. Claude I. Taylor, vice-président, affaires publiques;

M. Michael Cockrane, vice-président, finances.

Sur motion de l'honorable sénateur McElman, il est décidé de faire rapport dudit bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable sénateur McElman, il est décidé d'insérer dans le rapport une recommandation se rapportant aux améliorations possibles de la méthode de financement à l'intention des Chemins de fer Nationaux du Canada. Le texte de la recommandation est compris dans le rapport du Comité.

Sous la directive du président du Comité, les rapports financiers non vérifiés d'Air Canada pour 1973 sont imprimés sous le titre d'*Appendice «J»* au procès-verbal de ce jour.

A 18 heures, le Comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation du président.

**ATTESTÉ:**

*Le greffier du Comité*

Denis Bouffard

Le sénateur Bourget (vice-président) a dit le suivant:

Le vice-président honnorable Bourget a dit que nous avons le quorum et à moins que le sénateur Poirer ne s'y oppose, je ne suis pas tenu de démissionner mes collègues sénateurs.

Honorables sénateurs, comme vous le savez, nous poursuivons l'étude du bill C-5. Nous avons eu aujourd'hui tous les témoins qui ont comparu lors de la dernière réunion, notamment M. Cooper, M. Carter, M. Taylor d'Air Canada et M. Sherman. Je crois

En outre, ce matin, nous avons le plaisir d'accueillir le président des Chemins de fer Nationaux du Canada M. MacMillan, et j'aimerais lui souhaiter le plus cordial bienvenue.

Des voix: Bravo.

Le vice-président Monsieur MacMillan, avez-vous des observations à faire avant que les sénateurs vous posent des questions?

M. M. I. MacMillan, président Chemins de Fer Nationaux du Canada: Monsieur le président et honorables sénateurs, je ne ferai pas une déclaration préliminaire de la façon habituelle, principalement à cause du fait qu'il n'y a aucune lettre de votre réponse de la dernière réunion. J'ai insisté qu'une telle déclaration avait été faite.

Si vous me le permettez, et j'aimerais que ce fait appel à votre bienveillance, j'aimerais faire une brève déclaration personnelle.

Comme certains d'entre vous et peut-être en courrant, je suis sur le point de donner ma retraite, de fait je le prendrai dans environ une semaine, et j'aimerais me rappeler mes collègues à Ottawa, je me rends compte qu'elle ont débattu au sein des comités parlementaires du Sénat. Pendant les trois dernières années, et cela remonte à environ 10 ans, j'ai assisté souvent aux réunions des comités du Sénat et j'ai suivi les discussions sur des projets de loi de cette nature au sein du comité sénatorial pendant environ 15 ans. Il y a des motifs personnels et par

Sur motion de l'honorable sénateur McElman, il est décidé d'insérer dans le rapport une recommandation se rapportant aux améliorations possibles de la méthode de financement à l'intention des Chemins de fer Nationaux du Canada. Le texte de la recommandation est compris dans le rapport du Comité.

Comme il faut s'attendre aux difficultés dans la situation, je me souviens par des efforts dans les années de plus de dépenses de nature de chemin de fer. Nous avons eu le matériel de cet équipement, mais nous ne l'avons pas payé. Le caractère de circonstances a été très défavorable.

Les dépenses et nos activités non prévues ont été le principal problème au cours de l'année, et l'absence de perspectives à ce moment était un autre problème.

Si il ne s'était pas produit d'activités prévues et le grève, qui a suivi, il avait été nous aurions réalisé des bénéfices à la fin de 1973. Il n'y aurait pas des considérations, mais la se seraient probablement élevés à 10 millions de dollars toutefois, à la suite de la perte de trafic que nous avions prévu, nous avons perdu des revenus d'environ 50 millions de dollars et nos dépenses continues ont diminué d'environ 10 millions de dollars au cours de cette période, et le grève a entraîné une des pertes nettes s'élevant à 20